



**LES AMIS FRANÇAIS DU
MAGUEN DAVID ADOM**
SERVICES D'URGENCES MÉDICALES EN ISRAËL
Association au service de la Vie ! 



**FONDATION
FRANCE-ISRAËL**
Reconnue d'utilité publique

75%
du montant de votre don au
MDA France est déductible
de votre IFI 2018
(ex ISF)

L'ISF devient l'IFI

Vous êtes redevable de l'IFI ?
Votre patrimoine immobilier est égal ou supérieur à 1,3 millions d'€ ?
Les avantages fiscaux dont vous pouvez bénéficier au titre de cet impôt restent inchangés.
Investissez votre IFI avec le MDA, en partenariat avec la Fondation France-Israël.

Transformez votre impôt en don pour la Vie!

Réforme de l'ISF

Le projet de loi de finance 2018 indique que l'ISF (Impôt Solidarité sur la Fortune) devient l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) à compter de cette année.

Seul sera imposé le patrimoine immobilier non affecté à l'activité professionnelle du propriétaire.

Si vous êtes soumis à l'IFI en 2018, **75 % du montant de votre don au MDA** à travers la Fondation France-Israël pourra être déduit de votre impôt à hauteur de plafond de 50 000 €.

Combien vous coûte votre DON IFI après la réduction d'impôt ?

DON IFI 2018	- 75% réduction d'impôt	Coût effectif de votre don
1 600 €	1 200 €	400 €
2 600 €	1 950 €	650 €
5 600 €	4 200 €	1 400 €
12 000 €	9 000 €	3 000 €
20 000 €	15 000 €	5 000 €
50 000 €	37 000 €	13 000 €

Est-il possible de réduire mon IFI à zéro en faisant un don ?

OUI ! Pour déterminer le montant de votre don afin de réduire votre IFI, appliquez la formule suivante :

$$\text{Montant du don} = \frac{\text{Montant total de votre impôt IFI}}{0,75}$$



Exemple : $\frac{\text{si votre impôt est de 10 000 €}}{\text{vous divisez cette somme par 0,75}} = 13 333 \text{ €}$
Un don de 13 333 € annule votre impôt IFI. 





**LES AMIS FRANÇAIS DU
MAGUEN DAVID ADOM**
SERVICES D'URGENCES MÉDICALES EN ISRAËL
Association au service de la Vie ! 



Associez-vous à notre mission et sauvez des vies !

Comment faire un don au MDA France ?

Par chèque bancaire en seulement 2 étapes

Libellez votre chèque
à l'ordre de :
Fondation France-Israël

Envoyez votre don à :
Maguen David Adom France
40 rue de Liège 75008 Paris

Le MDA France se charge de faire parvenir votre don
à la Fondation France Israël
qui vous enverra votre reçu fiscal.



Par virement bancaire ou en ligne par Internet

C'est simple, contactez le MDA
France, nous vous guiderons dans
votre démarche :

 **01 43 87 49 02**

Quand vais-je recevoir mon reçu fiscal ?

24 à 72h après réception de votre don, la Fondation
France-Israël envoie votre reçu fiscal par courrier et si
vous le souhaitez immédiatement par mail.

Quand dois-je adresser mon don au MDA ?

Votre don déductible de l'impôt sur l'IFI en 2018 peut
être effectué jusqu'au 15 juin 2018.

MDA FRANCE • 40 rue de Liège 75008 Paris • Tél. +33 (0)1 43 87 49 02 • www.mda-france.org • 101@mda-france.org
Association à but humanitaire et non lucratif déclarée loi 1901 n°000118428 A, le 21/04/1948 à la Préfecture de Paris • Reconnue d'intérêt général



ASSOCIEZ-VOUS À NOTRE ACTION POUR SAUVER DES VIES EN ISRAËL

VOUS RECEVREZ EN RETOUR LE JUSTIFICATIF FISCAL ATTESTANT DE VOTRE DON ET DE SA **DEDUCTIBILITÉ À 75%**

Afin de soutenir le MDA en Israël, je vous adresse un don de : €
Par chèque à l'ordre de : **FONDATION FRANCE-ISRAËL**

Mes coordonnées Mme Mlle M.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Je souhaite recevoir mon reçu par courrier et par mail Email